

## Procès-verbal CONSEIL D'ECOLE

Ecole : élémentaire publique Benoîte Groult

Date et heure de début : mardi 3 mars 2020 à 18 h 00

### 1. Participants

Membres du conseil présents		Personnes invitées
Nom		Nom et fonction
Les représentants élus des parents	Mme Robic, Mme Michel, Mme Le Bloa J., Mme Le Bloa G.,	Wilhelm Rustom, élève Naomi Uhuel, élève Jules Laurent, élève Louison Ramboasolo, élève Nena Garnier, élève  M Rossignol David, adjoint aux travaux et à l'assainissement
Les représentants de la municipalité	Mme Cadet, Mme Fauque	
Le Délégué Départemental de l'Education Nationale	Mme Dedourge	
L'Inspecteur de l'Education Nationale		
Les enseignants	Mme Ficamos, Mme Couet, Mme Morlec, Mme Glémarec, Mme Keraval,	

Absence(s) excusée(s)	Mme Decemme (IEN), M Le Maire, M. Dagorn (enseignant) Mme Simono (représentants des parents) Mme Guillou (DDEN)
-----------------------	---

### 2. Ordre du jour

- **Approbation de la séance** du 17 /10 / 2019 lors de l'envoi par mail.
- **Bilan intermédiaire du projet d'école, des projets de classe.**

### Informations sanitaires

La communication concernant le coronavirus passe par le site internet de l'école mis à jour dès que de nouvelles consignes parviennent à l'école. Une newsletter est déclenchée quand une nouvelle information est publiée.

Par ailleurs, les parents qui ont fourni leur adresse mail en début d'année sont destinataires des informations mises à jour. Il s'agit de listes de diffusion par classe donc il est possible de recevoir plusieurs fois le même mail en cas de fratrie scolarisée.

Chaque école complète une enquête ciblée qui permet d'établir une photographie en temps réel de l'impact du COVID-19 sur le service de l'éducation au sein de l'académie de Rennes. Cette enquête permet également de remonter les signalements à la cellule ministérielle de crise.

A ce jour, une élève asymptomatique n'est pas scolarisée pour appliquer selon sa famille le principe de précaution.

## **D'un point de vue culturel**

- Il reste deux projections pour les élèves de CP et CE1 qui sont inscrits dans le dispositif « Ecole et cinéma ». Les élèves ont pu assister à la projection d'un film tchèque «Katia et le crocodile » et d'un film d'animation « Pierre et le loup ». L'exploitation de ce film a été l'occasion de travailler sur les expressions contenant le mot loup et sur les instruments. Un quizz a été proposé et exposé au cinéma. Il reste deux films d'animation : « Jeux d'images » composition de plusieurs courts métrages et « Pachamama » (dans le cadre de la programmation Cinécole).

- Les élèves découvrent les sélections de Dis-moi ton livre. Ils voteront en avril pour élire leur livre préféré. Le palmarès est annoncé lors du Festival de Littérature de Doëlan.

- Dans le cadre de ce festival des demandes pour recevoir des illustrateurs et des auteurs ont été formulées.

- Les élèves de CE1 préparent leur séjour à Plogastel-Saint-Germain les lundi et mardi 6 et 7 avril accompagnés de élèves de Mme Buquen. M Dagorn sera présent durant le séjour également.

Le coût du séjour est 5295 euros. Une participation de 30 euros est demandée par enfant. Il y a eu 2 ventes de gâteaux organisées par chacune des 2 classes. Elles ont rapporté 510 euros. Les parents organisent une vente de porte-clés et de gourdes pour équilibrer le budget. Le coût du car est de 490 euros : il est pris en charge par la mairie. Le projet est actuellement en cours de validation par les services académiques. En raison du coronavirus, les consignes pour les séjours sont susceptibles d'évoluer. Les 2 enseignantes organiseront une réunion le vendredi 20 mars. pour informer les familles sur l'emploi du temps du séjour, le trousseau à préparer . Les CE1 seront tuteurs des plus jeunes, ils les aideront par exemple à faire leur toilette et à s'habiller.

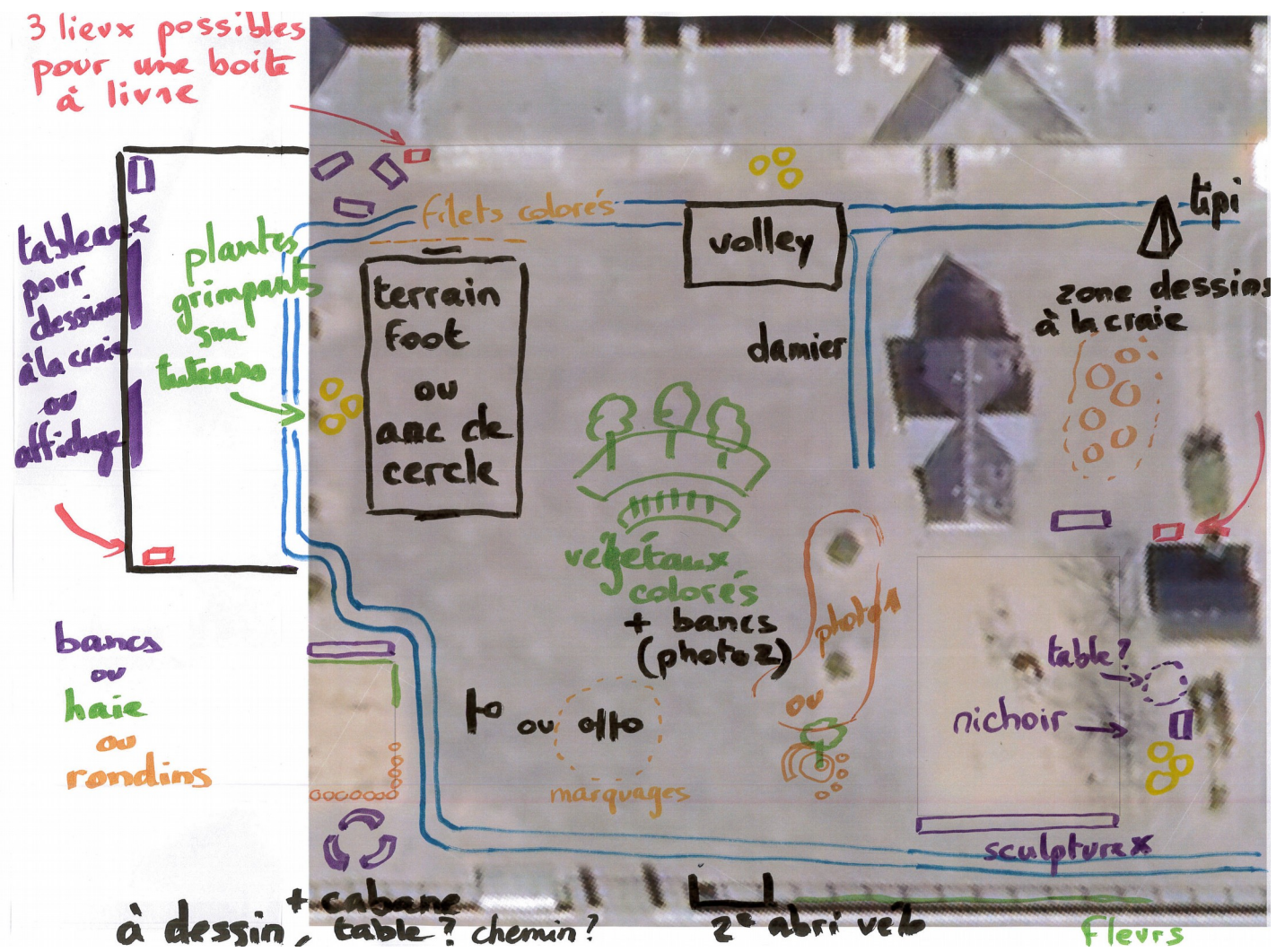
## **D'un point de vue citoyen**

Depuis le début de l'année, les élèves réfléchissent sur l'espace de la cour de récréation.

Ce travail est accompagné par deux professionnels du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement.). Répartis en groupes de travail inter-niveau, ils ont questionné les problématiques suivantes :

- lire, s'asseoir, discuter, parler, réfléchir
- jouer, bouger, grimper, sauter
- dessiner, écrire
- construire pour observer et décorer
- s'isoler, s'abriter

Des élèves rapporteurs de chacune des thématiques participent au conseil d'école pour présenter l'avancée du projet en prenant appui sur la vue aérienne et certaines photographies de réalisations ou matériels.



M Rossignol affirme la volonté de la municipalité de soutenir ce projet tant que celui-ci tient compte des contraintes budgétaires et organisationnelles (disponibilité des services techniques - circulation de la balayeuse – retenue des parties végétalisées).

Mme Ficamos rappelle la volonté de l'équipe de mobiliser l'ensemble des partenaires de l'école pour que des réalisations puissent se faire sur le temps scolaire avec les parents et les services techniques qui seront sollicités pour la récupération de matériaux.

Les représentants des parents d'élèves sont enthousiastes face à ces propositions.

### D'un point de vue mathématiques et culture scientifique et technologique

- Le financement des activités liées à l'Aire Marine Educative est désormais acté : 4 séances sont à la charge de la mairie et le coût de 4 autres est assuré par Quimperlé Communauté. L'équipe enseignante portera sa vigilance, les années futures, sur le positionnement des séances de voile scolaire car, cette année scolaire, une seule fois la séance de voile coïncidera avec une séance de travail scientifique sur site. Les autres séances placées des mercredis ne permettent pas de rentabiliser le transport. Plus aucun changement n'est possible puisque les agendas des différents professionnels sont tous remplis.

Les élèves de CM2 devront déterminer la zone concernée par l'Aire Marine Educative au regard de critères.

L'état des lieux consiste à dresser avec les élèves un portrait du site et de son contexte local puis l'analyser pour comprendre son fonctionnement et bien identifier ses problématiques. Il faut donc réaliser une lecture de paysage du site avec les élèves, pour identifier les habitats et espèces qui y sont présents, ainsi que certaines activités humaines et plus généralement, tout élément d'importance pour mieux caractériser l'aire marine éducative. Une fois cette zone établie, la municipalité sera informée.

Afin de travailler ce projet sur du long terme, les élèves de CM1 profiteront, comme les élèves de CM2, de l'appui scientifique de l'association Natur'au fil le jeudi 9 avril. Les deux groupes travailleront

des problématiques complémentaires ce qui donnera lieu à un échange de connaissances le lundi 18 mai.

Entre le 23 mars et le 4 mai, il conviendra de compléter le dossier de labellisation en faisant état des premiers éléments de la démarche.

- Du 9 au 13 mars se tiendra la semaine des mathématiques. Il s'agira pour les élèves de CP et de CE1 inscrits de mettre en scène les mathématiques au travers de séances liant mathématiques et magie ou mathématiques et arts visuels ou encore mathématiques et corps ou enfin mathématiques et musique.

### **D'un point de vue sportif**

- Les élèves de CP et de CE2 terminent le cycle piscine par la passation du test anti-panique nécessaire à l'activité nautique en cycle 3 ainsi que de l'attestation du savoir nager pour les élèves ayant atteint le niveau requis. Bientôt, les CE1 en même temps que les GS iront le jeudi après-midi. C'est une activité nécessitant un encadrement habilité. Si le nombre d'accompagnants était un jour insuffisant, les enseignantes seraient dans l'obligation d'annuler la séance. C'est actuellement le cas pour les 5 dernières séances. L'équipe enseignante tient à remercier l'ensemble des parents qui se rendent disponibles pour accompagner très régulièrement ou de manière exceptionnelle car c'est grâce à la mobilisation de certains parents que ces activités sont encore possibles. Des parents habilités dont les enfants ne sont pas concernés par l'activité se sont mobilisés afin d'éviter l'annulation de ce cycle natation.

L'ensemble de l'activité aquatique est financé par la mairie (transport) et par Quimperlé communauté (entrées)

- Les élèves de CM1 vont démarrer le cycle de 8 séances de kayak au CKCQ à partir du 2/04. Cette activité est financée par l'Amicale Laïque, Quimperlé communauté (transport).

- Les élèves de CM2 reprendront le cycle de 8 séances de voile au centre nautique du Pouldu à partir du 01 / 04. L'activité est financée par la mairie et Quimperlé communauté.

- Les élèves de CE2, qui ont consolidé leurs compétences du savoir nager, démarrent un cycle de 8 séances de surf à partir du 27/ 04. L'activité est financée par la mairie et Quimperlé communauté.

### **Dans le cadre de la liaison GS/CP**

La fête du 100ème jour se déroulera le mercredi 4 mars. Les élèves des deux classes participent à différents défis (scientifiques, sportifs, mathématiques,...). Nous remercions les parents qui se rendent disponibles pour encadrer un groupe d'élèves.

### **Dans le cadre de la liaison école-collège**

Les élèves de CM2 se sont rendus le 16/01 au collège pour rencontrer le personnel non-enseignant, comprendre les différences de fonctionnement entre l'école et le collège. Ils ont également été pris en charge par demi-groupe en cours d'anglais et en français.

Une dernière rencontre est programmée le jeudi 12 mars où les élèves pratiqueront une activité sportive d'orientation avec les 6<sup>èmes</sup> B et suivront des cours d'anglais et de français par demi-groupe.

#### **• Elaboration du projet d'école 2019 2022**

Mme Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale a informé que la date butoir pour l'examen des projets d'école par les conseils d'école est reportée, vraisemblablement aux alentours de la fin de la période 1 de la prochaine année scolaire (lors du premier conseil d'école 2020-2021). Les établissements sont en attente des modalités de rédaction des projets.

#### **• Points abordés par les représentants des parents d'élèves.**

Mme Robic a observé depuis quelque temps qu'il manque un abri devant l'école afin que les élèves

et/ou leurs parents qui attendent l'ouverture puissent s'y protéger en cas de mauvais temps. Cela est-il envisageable ? La réflexion autour de l'aménagement de la cour peut-il être l'occasion de questionner cet aspect ?

Les représentants de la mairie regrettent de ne pouvoir donner une suite favorable car le précédent abri a été retiré car il était régulièrement détérioré, principalement les soirs de week-end.

L'autre point est au sujet de la fête de l'école : en tant que représentante de l'Amicale et une des "fête de l'école en transition" : ce que l'on garde et ce qui évolue, et les attentes éventuelles afin de nourrir les réflexions et à répondre aux éventuelles questions. La volonté est de réduire les lots plastiques et de proposer plus de lots « bons pour ». Des idées de nouvelles animations fleurissent comme le trombinoscope, le panier garni et les jeux géants.

Un repas à emporter serait proposé le soir. La fête démarrerait vers 14 h.

- **Points abordés par les représentants de la Mairie.**

La procédure de nettoyage est explicitée.

La volonté est de réduire l'usage de produits agressifs. Désormais, à la suite d'une formation de l'ensemble du personnel, l'équipement a été entièrement renouvelé. C'est à l'eau ozonée que s'effectue la désinfection.

Clôture de la séance par la présidente à 19 h 45.

Le 03 / 03 / 2020 à Clohars-Carnoët

La directrice de l'école, présidente de séance  
Nom, prénom et signature  
Ficamos Solène

Le secrétaire de séance  
Nom, prénom et signature  
Morlec Nathalie